

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## *Rassemblement des orchestres*

L'École Départementale de Musique et de Théâtre de la Haute-Saône présente en collaboration avec le Conseil Départemental de Haute-Saône la rencontre des orchestres à l'école.

### **QUAND ?**

**LE JEUDI 25 MAI 2023 DE 9H30 À 15H**

### **OÙ ?**

**ESPACE FESTIVAL À ARC-LES-GRAY**

### **QUI ?**

**165 ÉLÈVES - 9 ORCHESTRES**



Fort de son succès en 2022, le rassemblement des orchestres à l'école est de retour pour cette année 2023.

Grace au partenariat financier avec le Conseil Départemental et la DRAC, les orchestres à l'école peuvent se développer sur l'ensemble des territoires adhérents avec depuis septembre 2022 l'introduction du théâtre. Pour mémoire, un montant de 100 000 € a été versé par le Département permettant ainsi l'acquisition de plus de 300 instruments, et la subvention annuelle de la DRAC de 22 000 € participe à la rémunération des enseignants intervenants.

L'EDMT propose aux établissements scolaires différentes interventions musicales.

L'orchestre débutant, c'est proposer aux enfants une véritable initiation à la pratique instrumentale en ensemble (ensemble de cuivres, flûtes - guitares, etc...).

Le travail d'écoute et de ressenti (justesse, pulsation...) conduit les enfants vers une expression collective.

Les élèves travaillent de façon hebdomadaire avec les enseignants. Une restitution est organisée au terme des séances dans l'école.

**Nouveauté :** Un enseignement de théâtre a été intégré au dispositif dans deux orchestres.

En effet, l'EDMT propose également un enseignement théâtral depuis la rentrée 2021 sur les secteurs de Lure et Gray.

*Cette journée a pour but de valoriser le travail réalisé lors de ces orchestres à l'école*

L'intérêt pédagogique de cette journée est important puisque les enfants des différents orchestres ont travaillé sur le même projet, avec le travail d'un morceau commun dont l'arrangement a été effectué par l'un des enseignants de ces dispositifs, Frédéric SIMONIN.

*Enfants bénéficiant du dispositif depuis 2018*

Année scolaire 2018-2019: **84** enfants

Année scolaire 2019-2020: **162** enfants

Année scolaire 2020-2021: **155** enfants

Année scolaire 2021-2022: **156** enfants

Année scolaire 2022-2023: **214** enfants

## *Enfants participants à la représentation*

- **École de Rioz**

25 Enfants

Disciplines : Trompette, clarinette, Théâtre.

Enseignants : Laurent Belin, Yannick Jacques, Angélique Chapuis.

- **École de Traves**

24 Enfants

Disciplines : Trompette, tuba, Théâtre.

Enseignants : Laurent Belin, Pascal Chrétien, Angélique Chapuis.

- **École de Mailley-et-chazelot**

23 Enfants

Disciplines : Violon, flûte traversière et théâtre.

Enseignants : Yves Béridot, Sylvie Escarguel, Angélique Chapuis.

- **École de Jussey**

24 Enfants

Disciplines : flûte traversière, piano.

Enseignants : Stéphane Billod, Didier Rety.

- **École de Gray**

*Ne participe pas au rassemblement*

24 Enfants

Discipline : Flûte à bec.

Enseignant : Noémie Murach

- **École de Chargey-les-Gray**

21 Enfants

Discipline : Trompette, saxophone et tuba.

Enseignants : Laurent Belin, Pascal Chrétien, Frédéric Simonin.

- **École d'Apremont**

16 Enfants

Discipline : guitare, violon et flûte à bec.

Enseignants : Eric Helfer, Nasri Gmach, Noémie Murach.

- **École de Velesmes-Echevanne**

13 Enfants

Discipline : flûte traversière.

Enseignant : Yves Béridot.

- **École de Saint-Loup-sur-Semouse**

19 Enfants

Disciplines : Violon et violoncelle.

Enseignants : Géraldine Kempf, Catherine Verbreghe.

- **École de Perrouse**

*Ne participe pas au rassemblement*

24 enfants

Discipline : flûte traversière.

Enseignant : Yves Béridot.

## *Déroulement de la journée*

- 9h30 : Accueil des enfants.
- 10h00 : Répétition des morceaux de chaque orchestre et du ou des morceaux communs.
- 12h00 : Repas tiré du sac.
- 12 h 45 : Discours des élus présents : Monsieur **Jean-Claude GAY** représentant Mr Yves KRATTINGER, Président du Conseil Départemental, Madame **Isabelle ARNOULD**, Présidente de l'EDMT 70, Monsieur **Alain BLINETTE**, Président de la Communauté de Communes du Val de Gray ou Madame Claudie GAUTHIER Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Val de Gray.
- 13h30 : Restitution un morceau par orchestre et un morceau avec tous les orchestres en présence des élus invités et de la presse.
- 15h00 : Départ des enfants pour leur école.

## *Invités :*

- Membres du comité syndical de l'EDMT
- Élus des Communautés de Communes adhérentes
- Élus des Communautés de Communes non adhérentes
- Culture 70
- DRAC
- Inspecteur d'académie
- Inspecteur des circonscriptions
- Conseiller pédagogique
- Presse
- Parents d'élèves

## *L'école en 2023 :*

- 560 élèves inscrits
- 44 agents
- 22 disciplines instrumentales
- 2790 enfants bénéficiaires d'interventions en milieu scolaire
- 11 antennes d'enseignements

## *Contact :*

- Directeur pédagogique : Monsieur Daniel Rollet  
d.rollet@edm70.fr / 03.63.52.85.04
- Responsable RH et finances : Madame Élise Jacques  
direction@edm70.fr / 03.63.52.85.03
- Chargée de communication : Madame Marchadour  
Laurie - contact@edm70.fr / 03.84.75.56.56

